

# Communiqué

Pour publication immédiate

PROJET DE CENTRALE DE COGÉNÉRATION

## Signature d'un contrat d'approvisionnement en électricité entre Hydro-Québec et Cogénération Val d'Or S.E.C.

**MONTREAL 16-10-2015 : *Cogénération Val d'Or S.E.C.*, annonce la signature avec Hydro-Québec, d'un contrat d'approvisionnement en électricité de 25 ans impliquant la construction d'une installation de cogénération sur des terrains de la Ville de Val-d'Or et Eacom Timber Corporation.**

Le contrat d'une durée de 25 ans à compter de la mise en service de la centrale, signé le 13 octobre 2015, prévoit en effet la construction et l'opération d'une centrale de cogénération d'une capacité de 9,9 MW électrique, fonctionnant à partir de résidus ligneux surtout composés d'écorces. Le bâtiment sera équipé d'une chaudière à vapeur (bouilloire), qui alimentera une turbine générant de l'électricité. Le courant ainsi produit sera acheminé vers le poste Val-d'Or où il appartiendra alors à *Hydro-Québec Distribution* d'en disposer selon la demande. L'entente stipule également que la centrale devra être en fonction à partir de la mi-mars 2018.

### Bénéfice environnemental

Selon M. Stéphane Boyer, Directeur-général adjoint de la firme Hydroméga Services qui assume le développement du projet représentant un investissement total évalué à plus de 55 millions \$, le projet de *Cogénération Val-d'Or* comporte de nombreux avantages et bénéfices, tant sur le plan environnemental que sur ceux de l'efficacité énergétique et du développement socioéconomique. « Concernant l'environnement et le développement durable, dit-il, on ne peut que se réjouir de l'utilisation des écorces qui vont servir à alimenter la bouilloire génératrice de vapeur et permettre d'alimenter les séchoirs de Eacom. ».

### De l'énergie à revendre

Notons par ailleurs, qu'en matière d'efficacité énergétique, la centrale projetée permettra la production d'électricité tout en permettant l'extraction au niveau de la turbine à vapeur d'une quantité importante de chaleur qui sera acheminée vers les installations de séchage de l'usine d'Eacom.

« Eacom applaudit l'annonce de la construction de nouvelles installations de cogénération au site de la scierie Eacom de Val-d'Or. » Selon Jeff Webber, Vice-président exécutif et Directeur des opérations d'Eacom Timber Corporation, « ce projet assurera l'utilisation à long-terme des résidus d'écorces de la scierie de Val-d'Or. La relation entre Hydroméga et la scierie est un exemple de gestion durable et intégrée de la ressource forestière. La signature d'un contrat de 25 ans témoigne de l'engagement de Hydroméga quant au développement durable et socio-économique de la région. Eacom est fière de travailler en étroite collaboration avec Hydroméga. »

### **Des emplois et du développement**

En matière de développement socioéconomique, on estime que la nouvelle centrale entraînera la création de plus d'une dizaine d'emplois permanents pour l'opération et la maintenance de la centrale, sans compter les emplois indirects chez les divers fournisseurs de biens et services pendant les 25 ans d'opération, ainsi que ceux des travailleurs affectés à la construction.

Le maire de Val-d'Or, Pierre Corbeil, salue la concrétisation de cette étape importante : « Ce projet d'envergure témoigne de l'engagement de la Ville de Val-d'Or d'accueillir des entreprises innovantes et génératrices de vitalité. Par ces investissements significatifs, ce projet va contribuer au développement durable de notre communauté en créant de nouveaux emplois et en consolidant les emplois existants dans notre secteur forestier. »

### **Étapes critiques et dates butoirs**

Ce projet de centrale de cogénération est à l'étude depuis plus de deux ans et a fait l'objet d'analyses rigoureuses. Tout en demeurant très optimiste quant à l'avenir de la future centrale de cogénération, Stéphane Boyer rappelle pour sa part que le contrat signé avec Hydro-Québec comporte plusieurs étapes critiques : « entente de principe pour la vente de vapeur de procédé, obtention de tous les permis et autorisations liés à l'environnement et à la construction, financement du projet, achat des équipements et début de la construction, lesquelles étapes comportent autant de dates butoirs et d'obligations que nous devons respecter sans la moindre défaillance, dit-il. »

Si le projet n'en est encore qu'à ses débuts et que de nombreuses étapes restent à franchir, il s'agit sans contredit d'une bonne nouvelle pour la population, l'environnement et le développement économique de la ville de Val-d'Or.

-30-

**Contact :**      **Stéphane Boyer**  
Hydroméga Services inc.  
514 392-9266  
[sboyer@hydromega.com](mailto:sboyer@hydromega.com)